



***CHRONIQUE DE TROIS ANS
DE COMBATS DES
DÉPUTÉS SOCIALISTES***

DISCOURS CONGRÈS

**PAR VALÉRIE RABAULT, LE 13.03.2019
ET BORIS VALLAUD**

CHRONIQUE DE TROIS ANS DE COMBATS DES DÉPUTÉS SOCIALISTES : DISCOURS CONGRÈS

PAR VALÉRIE RABAULT, LE 08.07.2018

Monsieur le Président du Congrès, monsieur le président du Sénat, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les membres du Gouvernement, mes chers collègues, vendredi dernier, pour la première fois dans notre histoire, le Conseil constitutionnel a consacré le « principe de fraternité » pour déclarer contraire à la Constitution un article du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Pour la première fois, il a ainsi rappelé la portée de la fraternité au cœur de notre République de manière explicite : « Il ressort que la fraternité est un principe à valeur constitutionnelle. » Pour la première fois, une décision de l'autorité garante de notre Constitution est rendue au nom de la fraternité.

Oui, la fraternité est un principe constitutionnel. Oui, elle est inhérente à ce que nous sommes, nous, peuple français, depuis qu'ici, à Versailles, le 9 juillet 1789 – il y a deux cent vingt-neuf ans jour pour jour –, l'Assemblée nationale s'est proclamée Assemblée nationale constituante. Nos droits reposent sur un triptyque unique au monde : liberté, égalité, fraternité. Ébranler l'un de ces trois piliers revient à faire vaciller l'édifice républicain tout entier.

Au sein de notre triptyque républicain, la fraternité structure la relation des Français entre eux, au-delà de leur lieu de vie, de leur classe sociale et de leurs origines. Elle est le liant du modèle français, sa colonne vertébrale en quelque sorte. La fraternité est au cœur de notre identité républicaine. Celles et ceux qui voudraient faire l'impasse sur ce principe se placeront, de fait, en dehors de notre modèle républicain.

Or les choix opérés depuis un an par le Président de la République et sa majorité à l'Assemblée nationale conduisent à s'interroger sur la place réellement donnée à la fraternité.

Première mesure « anti-fraternité » du Président de la République et de la majorité présidentielle : la hausse de la CSG, qui frappe 8 millions de retraités français, avec une ponction de 200 à 400 euros par an en moyenne. Ainsi, pour compenser les recettes

manquantes de l'État, le Gouvernement n'a pas hésité à rompre la fraternité entre les générations. Interrogez les commerçants de vos territoires, mes chers collègues : tous vous diront qu'ils observent une baisse de la consommation des retraités, qui entraîne un recul de leur propre chiffre d'affaires. La réalité, c'est que la spirale du ralentissement économique est enclenchée.

Autre exemple, cette fois d'une anti-fraternité à l'égard des territoires : la hausse vertigineuse des taxes sur les carburants, qui frappe de plein fouet les territoires ruraux. Cette hausse va frapper avant tout celles et ceux qui ne disposent pas de services publics de transport, c'est-à-dire les habitants des campagnes.

Monsieur le Premier ministre, faisons l'exercice ensemble : prenons l'exemple d'un ménage composé de deux parents et de deux enfants, qui fait, par an, vingt pleins de 50 litres et se chauffe au fioul domestique – car il n'y a pas accès au gaz de ville partout à la campagne. La majorité, votre majorité, a fait passer les taxes à payer de 800 euros en 2017 à 945 euros en 2018 – somme à laquelle il faut ajouter la TVA –, et celles-ci atteindront 1 476 euros en 2022 ! C'est un appauvrissement jamais vu qui est en train de s'enclencher pour les territoires ruraux, qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises.

L'anti-fraternité à l'égard des territoires s'est exercée aussi aux dépens des outre-mer, qui n'ont bénéficié d'aucune mesure depuis un an.

Autre exemple encore, cette fois d'une anti-fraternité contre notre jeunesse : Parcoursup. La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation avait affirmé le 17 mars dernier : « Aucun candidat à l'université ne recevra de "non". » Malheureusement, quelques jours plus tard, le démenti est venu du site de son propre ministère, qui a annoncé alors que certains lycéens ne recevraient aucune réponse positive.

Depuis lors, la réalité a dépassé nos craintes : au 4 juillet, seuls 400 000 lycéens sur 665 000 ont arrêté leur choix, et 150 000 n'ont reçu aucune proposition. Parmi ceux qui ont obtenu des réponses positives, on constate des affectations subies. On observe aussi que des formations universitaires, qui ne connaissaient pourtant aucun problème de place, se sont vu imposer de sélectionner leurs élèves, souvent au moyen d'algorithmes opaques dénoncés par les enseignants eux-mêmes. En Île-de-France, un critère de l'algorithme visait à faire en sorte que les lycéens de banlieue soient exclus de certaines formations dispensées à Paris.

Quant aux bacheliers professionnels, ils sont les grands perdants de l'opération, puisqu'un grand nombre d'entre eux se retrouvent sur le carreau pour la rentrée de 2018. Enfin, Parcoursup a constitué un épouvantable instrument de déstabilisation des candidats au baccalauréat (« C'est faux ! » sur plusieurs bancs) : ces derniers se sont retrouvés à plancher sur les épreuves sans la moindre perspective d'avenir à court terme y compris pour celles et ceux qui disposaient de bonnes notes dans leur dossier. Aussi, Parcoursup est devenu l'emblème de l'anti-fraternité déclinée dans le monde de l'enseignement supérieur.

Encore un exemple, celui de la loi ELAN – portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique –, qui devient l'anti-fraternité en matière de mixité. Votre seul objectif a été de permettre aux bailleurs de vendre 40 000 logements sociaux par an, quitte à détricoter tous les outils de mixité sociale. Cela risque d'aggraver sérieusement la ghettoïsation de certains quartiers, au mépris de notre objectif commun, la cohésion sociale.

Enfin, que dire de la loi « asile et immigration », qui sanctuarise l'enfermement de mineurs dans des centres de rétention administrative et entérine l'anti-fraternité vis-à-vis des demandeurs d'asile ? Que dire du manque de solidarité de la France vis-à-vis de ses partenaires européens pour l'accueil des réfugiés et des naufragés de l'Aquarius ?

Un an après l'arrivée du président Macron et de la majorité présidentielle au pouvoir, il faut bien reconnaître que la fraternité s'est effilochée, au mépris des promesses de campagne électorale et malgré les élans de fraternisation grâce à la coupe du monde de football. Ce que nous vivons depuis plusieurs mois ressemble à une trahison.

Lors de son discours à Lyon le 4 février 2017, en pleine campagne présidentielle, celui qui allait devenir Président de la République déclarait : « Notre peuple est uni par une institution invisible : la fraternité. »

Le candidat Macron avait raison : le peuple français est uni par la fraternité, mais le Président Macron a trahi cette promesse en rendant vraiment invisible cette institution.

La fraternité ne se confond pas avec l'angélisme. Elle est un acte volontaire, ambitieux et complexe. Si Jaurès disait que, pour la République, il fallait de la confiance et de l'audace, nous pourrions dire de même de la mise en œuvre de la fraternité.

Une nation qui a confiance en elle-même et qui se projette avec audace n'a pas peur de la fraternité, bien au contraire ! Si la fraternité souffre aujourd'hui, c'est peut-être parce que la France a perdu confiance et audace.

Mes chers collègues de la majorité présidentielle, depuis votre arrivée aux responsabilités, votre leitmotiv est la liberté, quel qu'en soit le coût : vous voulez libérer, libérer l'épargne avec la suppression de l'ISF, libérer le travail avec les ordonnances Pénicaud ou encore libérer le logement.

Nous aussi, nous aimons la liberté. Nous l'aimons avec la force que lui donne le triptyque de notre devise républicaine. Nous l'aimons pour toutes et tous. Or, en oubliant la fraternité, vous dévoyez la liberté : vous la réservez à un petit nombre de Français.

Ce congrès de Versailles ne sera utile à notre pays que s'il permet un sursaut autour de la fraternité pour assurer la cohésion de notre nation. Parce qu'ici, à Versailles, nous nous sentons, peut-être encore plus qu'ailleurs, les héritiers de celles et ceux qui ont

créé la France que nous connaissons aujourd'hui, de celles et ceux qui ont rompu avec le pouvoir d'un seul qui décidait pour toutes et tous. Il est de notre responsabilité absolue de traduire pour le destin de notre pays ces valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qui sont constitutives de ce que nous sommes.

Mes chers collègues de la majorité, ne prenez pas vos ordres auprès d'un pouvoir qui se voudrait monarchique. Inspirez-vous directement de notre triptyque républicain. Que la fraternité se retrouve au cœur de vos décisions et de vos votes. La France s'est construite sur un modèle complexe au fil des années ! C'est ce modèle qui a fait sa grandeur et son « efficacité », pour reprendre un terme que vous affectionnez particulièrement. Détricoter ce modèle au nom de la recherche de la simplicité vous rassurera peut-être, mais cela ne nous emmènera nulle part. Et surtout cela détricotera la France.

Dans Le Politique, Platon assimile l'art du bon politique à celui du tisserand capable d'unir des fils de textures variées. Monsieur le Président de la République, inspirez-vous du tisserand de Platon en retrouvant le goût de la fraternité qui unit les Français !